



Mairie de POULAINES (36210)

Note de présentation brève et synthétique
retracant les informations financières essentielles
relative aux 3 budgets de la commune de POULAINES :
Budgets : lotissement, assainissement et commune
Année 2024

Préambule :

La commune de Poulaines, qui a compté jusqu'à 2 197 habitants en 1866 a actuellement une population de 833 habitants. Depuis quelques années, la population de la commune connaît une nouvelle croissance, ce qui justifie le projet municipal d'atteindre une population de 1 000 habitants à l'échéance 2030.

La commune, à tradition agricole, est étendue sur 4 632 ha. Elle est caractérisée par l'existence de nombreux hameaux et écarts qui regroupent la moitié de la population municipale. Certains de ces hameaux ont bénéficié de l'assainissement collectif.

Le projet communal vise à recentrer les projets d'aménagement sur le bourg tout en permettant une densification des hameaux possédant les équipements publics. Ce projet permet de mieux protéger les terres agricoles et les espaces naturels.

Aménagement du bourg :

La commune ayant mené, dans le passé, une politique dynamique d'acquisition et d'aménagement des logements vacants, la réponse aux besoins de logements passe par des constructions nouvelles. Outre les possibilités limitées de constructions sur les terrains encore disponibles dans le bourg, deux secteurs de développement sont retenus.

Une zone dont la commune est propriétaire des terrains située au nord du Bourg. Un projet d'aménagement a été réalisé sur cette zone avec la création de 15 à 18 lots et la construction d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Tous les terrains sont vendus (18 lots). La commune va se projeter sur le nouveau lotissement SILTZHEIM 3 pas encore viabilisé. Actuellement, une parcelle a été dédiée à la construction d'un immeuble destiné à une maison partagée pour personnes âgées ou isolées.

Un secteur situé au sud du Bourg, au cœur du village, permettra une circulation entre un espace sportif et un espace de promenade dans la Vallée du Poulain.

Un projet de reconstruction en collaboration avec SCALIS est en cours pour le lotissement sis rue du Mail.

Commerce et économie :

Le développement économique se fera par l'installation de petites structures sur les zones d'activités et par le maintien et le développement de l'offre de commerces et des services dans le bourg.

Une friche industrielle située au Sud Route de Vatan va être reprise par l'entreprise MENARD.

En 2022 on voit l'apparition de trois nouveaux commerces (réouverture d'une boucherie fermée depuis deux ans), un commerce type bazar et un atelier céramique. Ces deux derniers commerces sont fermés.

La zone artisanale Nord-Ouest (les Pâturaux) avait un silo désaffecté. Depuis il est repris par un exploitant agricole. Les hangars attenants sont loués à deux entreprises (Mecan'Home 36 et Passion Radio).



Mairie de POULAINES (36210)

Un atelier Pâtissier vient de s'installer « les délices du moulin » à Aubigny. Un boulanger/pâtissier vient de s'installer dans le local commercial communal sis 20, rue de la République.

Poulaines est une commune attractive pour les habitants des villages alentours grâce à ses commerces, ses services et son artisanat. Il est primordial de conserver et de pérenniser ces activités qui sont l'avenir de notre Commune et une nécessité à la vie quotidienne des administrés.

Les possibilités d'installation de petites entreprises, le développement du tourisme et la croissance démographique contribueront à préserver nos commerces de proximité.

La commune a un caractère agricole, essentiellement élevage et céréale.

Transports et déplacements :

La commune de Poulaines est localisée sur un axe reliant les 2 autoroutes A20 (15 Km) et A 85 (20 Km) facilitant sa desserte. C'est aussi un nœud stratégique pour la population active se rendant à son travail sur Levroux, Valencay, Chabris, Romorantin, Vatan et Châteauroux. Un projet d'aire de covoiturage est envisagé pour ces déplacements quotidiens.

Social :

La commune a cédé un terrain à l'association Cettefamille afin de créer une maison partagée qui accueillera sept pensionnaires de grand âge.

Tourisme et loisirs :

Notre développement touristique, avec pour point d'entrée le Domaine de Poulaines et ses jardins remarquables, s'appuiera sur la liaison des châteaux de Valencay et de Bouges le Château, la proximité des musées de la pierre à fusil de Luçay le Mâle, de l'Automobile de Valencay, du cirque et de l'équipement à Vatan, du cuir et du parchemin à Levroux.

Le projet de création d'une aire de camping-car sur l'ancien camping aujourd'hui abandonné est prévu dans les quatre années à venir.

Un projet de musée ayant pour thème les anciens métiers avec une installation envisagée dans le bourg.

Culture :

La médiathèque était enclavée derrière un vieil immeuble. La commune a entrepris sa démolition et le réaménagement de l'environnement de ce lieu qui sera agrémenté d'un jardin de curé et d'un préau servant d'exposition artistique.

La municipalité a mis à disposition un local pour un artiste peintre de dimension régionale lui permettant d'exposer ses œuvres et d'organiser gratuitement des cours de peinture aux élèves de l'école communale.

Communication :

Actuellement la commune est dotée d'une page Face Book et d'un site internet pour favoriser les liens avec les associations et les partenaires touristiques. Une application l'appli mobile « PanneauPocket » a également été mise en place en 2020 à destination des habitants pour les informer et les alerter (gratuite pour les habitants).

Un panneau informatif numérique va être installé dans le centre bourg.



Mairie de POULAINES (36210)

Paysages et continuités environnementales :

La Vallée du ruisseau « Le Poulain » constitue une continuité paysagère arborée traversant le Bourg d'Est en Ouest et reliant l'espace naturel du château.

Un aménagement de la vallée du Poulain partant du bourg jusqu'à Chambon (3 km) est envisagé en collaboration avec le Syndicat du Renon.

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés autour de l'étang communal du Plessis, ainsi qu'une douzaine d'emplacements sécurité facilitant la pêche.

Aménagement d'un complexe sportif :

La commune a une vie associative très active et est reconnue pour ses festivités et animations. La mobilisation et le bénévolat des nombreuses associations de la commune permettent l'organisation d'une cinquantaine de manifestations chaque année. Phénomène moteur de la vie de notre commune et fédérateur de liens sociaux, le système associatif de Poulaines favorise l'essor démographique et le fonctionnement des commerces en milieu rural. Le maintien de cette vie associative est conditionné à l'attractivité de notre commune pour les jeunes. Un nouveau terrain de sport a été créé pour répondre aux besoins actuels des équipes et de l'école de football. En 2022, nous avons équipé le stade d'un éclairage LED beaucoup moins énergivore et plus performant.

Un projet d'arrosage automatique des stades plus vertueux est en cours d'étude.

Réseaux d'énergie et de développement des communications numériques :

Réseaux d'énergie : l'objectif de la commune d'atteindre 1 000 habitants n'implique pas de renforcement de la ligne à haute tension qui passe à l'ouest du bourg. Les réseaux de dessertes du bourg et des hameaux, qui sont enterrés dans le bourg à 80 %, permettent les opérations prévues. Ils pourront toutefois être renforcés, en tant que de besoin, à l'occasion des aménagements prévus.

Communications numériques : Aujourd'hui le réseau fibre optique est en place avec l'armoire principale située à côté de la médiathèque. Toute la commune est desservie par la fibre.

Synthèse des trois budgets de la commune

BUDGET LOTISSEMENT 2023 (compte administratif) :

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : + 0.67 € (recettes 0.67 € moins dépenses 0 €).

Résultat de clôture au 31/12/2023 : + 0.67 € (recettes 0.67 € moins dépenses 0 €).

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : 0 € (recettes 0 € moins dépenses 0 €)

Résultat de clôture au 31/12/2023 : 0 € (recettes 0 € moins dépenses 0 €).

Donc au 31/12/2023 report en section de fonctionnement d'un montant de 0.67 €.



Mairie de POULAINES (36210)

☞ *BUDGET LOTISSEMENT 2024 (budget primitif) :*

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 20 000.67 €.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 20 000.67 €.

(pour vente éventuelle de deux terrains).

☞ *BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 (compte administratif) :*

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : - 12 624.46 € (recettes 27 670.61 € moins dépenses 40 295.07 €).

Résultat de clôture au 31/12/2023 : + 42 532.45 € (recettes 82 827.52 € moins dépenses 40 295.07 €).

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : +7 863.34 € (recettes 23 637.47 € moins dépenses 15 774.13 €).

Résultat de clôture au 31/12/2023 : + 4 164.59 € (recettes 23 637.47 € moins dépenses 19 472.88 €).

Donc au 31/12/2023 report de l'excédent de fonctionnement en section de fonctionnement d'un montant de 42 532.45 € et report de l'excédent d'investissement en section d'investissement d'un montant de 4 164.59 € (pas de restes à réaliser en investissement, ni en dépense ni en recette).

☞ *BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 (budget primitif) :*

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 70 932.45 €.

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 266 002.00 €.

Depuis le renouvellement du contrat de Délégation de Service Public (DSP) de l'assainissement collectif, à compter du 1^{er} janvier 2024, une prestation de service est assurée par un bureau d'étude pour le suivi de cette DSP (avec notamment l'organisation de comités de pilotages).

Par ailleurs, ce même bureau d'étude rédigera le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'assainissement collectif.

Les opérations d'investissement inscrites au budget assainissement cette année sont : la réhabilitation des lits à macrophytes de la station du Bourg (dans le cadre du contrat DSP) et les éventuelles réparations sur les réseaux d'assainissement et les installations techniques.

Par ailleurs, le remboursement du capital de l'emprunt du budget assainissement, réalisé lors des années antérieures, s'élève à un montant de 6 499.90 € au titre de l'année 2024.



Mairie de POULAINES (36210)

œ BUDGET COMMUNE 2023 (compte administratif) :

Section de fonctionnement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : + 84 976.69 € (recettes 780 965.74 € moins dépenses 695 989.05 €).

Résultat de clôture au 31/12/2023 : + 114 362.43 € (recettes 810 351.48 € moins dépenses 695 989.05 €).

Section d'investissement :

Résultat de l'exercice au 31/12/2023 : + 7 930.85 € (recettes 138 883.16 € moins dépenses 130 952.31 €).

Résultat de clôture au 31/12/2023 : - 100 882.30 € (recettes 138 883.16 € moins dépenses 239 765.46 €).

Donc au 31/12/2023 : report d'une partie de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 100 882.30 € en section d'investissement pour combler en totalité le déficit d'investissement et report du reliquat de l'excédent de fonctionnement d'un montant de 13 480.13 € en section de fonctionnement.

Il n'y a pas de restes à réaliser (en investissement) ni en dépenses, ni en recettes, en 2024.

œ BUDGET COMMUNE 2024 (budget primitif) :

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 801 609.13 €.

Les dépenses de fonctionnement se décomposent de la façon suivante, charges à caractère général (246 787.25 €), charges de personnel (302 397.00 €), atténuations de produits (20 318.78 €), autres charges de gestion courante (128 230.19 €), charges financières (11 625.00 €), charges exceptionnelles (400.00 €), dotations aux provisions pour dépréciations actifs circulants (12.00 €) et un virement à la section d'investissement de 91 838.91 €.

Les recettes de fonctionnement sont l'excédent de fonctionnement (13 480.13 €), les atténuations de charge (1 500.00 €), les opérations d'ordre de transfert entre section (20 000.00 €), les produits des services du domaine et ventes diverses (32 900.00 €), les impôts et taxes (421 419.00 €), les dotations et participations (186 775.00 €), les autres produits de gestion courante (125 000.00 €), les produits financiers (35.00 €) et les produits exceptionnels (500.00 €).



Mairie de POULAINES (36210)

Les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 243 955.21 €.

Les opérations d'investissement inscrites au budget de la commune de cette année sont : Les travaux en régie, l'acquisition d'un broyeur de branches, l'achat d'équipements numériques scolaires, la pose d'un panneau informatif lumineux Place de l'Eglise et la numérisation du plan du cimetière.

La commune sollicitera une subvention pour l'achat du broyeur de branches, (Fonds vert auprès de l'Etat, si l'opération est réalisée). Elle a sollicité une subvention pour l'acquisition des matériels scolaires (subvention DETR de l'Etat) et a également demandé l'octroi d'une subvention pour la pose du panneau lumineux informatif (du département - Fonds d'Action Rurale).

Par ailleurs, le remboursement du capital des emprunts du budget commune, réalisés lors des années antérieures, s'élève à un montant de 78 977.34 € au titre de l'année 2024 (soit 8 emprunts en cours).

Taux d'imposition des taxes locales

Les taux d'imposition votés pour les d'Habitation et Taxes Foncières (bâti et non bâti) de l'année 2023 étaient de :

- 13.90 % pour la Taxe d'habitation
- 34.45 % pour la Taxe Foncière (bâti)
- 43.35 % pour la Taxe Foncière (non bâti)

Le produit fiscal attendu au titre de l'année 2023 était d'un montant de 298 194.00 € pour les taxes d'habitation et les taxes foncières, auquel s'est ajouté le montant des allocations compensatrices pour les taxes foncières 9 462.00 € et le versement lié à l'effet du coefficient correcteur 16 034.00 €, **soit un total en 2023 au titre de la fiscalité directe locale de 323 690.00 €.**

Le produit fiscal réel de l'année 2023 s'est élevé à un montant de 316 526.00 €, pour ces taxes locales.

Compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale prévue par l'article 16 de la loi de finances pour 2020, les taux communaux de taxe d'habitation ont été gelés en 2020 à hauteur des taux de 2019 (soit 13.76 %), ce qui a conduit les communes à ne pas voter de taux de taxe d'habitation en 2020, en 2021 et en 2022.

En application de ce même article, les parts communales et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. La sur ou sous-compensation est neutralisée chaque année à compter de 2021, par application d'un coefficient correcteur national au produit de TFPB.



Mairie de POULAINES (36210)

Depuis 2023, les communes doivent de nouveau voter un taux de taxe d'habitation qui s'appliquera aux résidences secondaires, aux autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, ainsi qu'aux logements vacants compte tenu que la collectivité a institué par délibération leur taxation.

Les taux d'imposition votés pour la taxe d'habitation et les Taxes Foncières (bâti et non bâti) de l'année 2024 sont (soit le maintien des taux) :

- 13.90 % pour la taxe d'habitation,
- 34.45 % pour la Taxe Foncière bâti,
- 43.35 % pour la Taxe Foncière non bâti.

Le produit fiscal total attendu au titre de l'année 2024 est d'un montant de 310 259.00 € pour la taxe d'habitation et les taxes foncières, auquel s'ajoute le montant des allocations compensatrices pour les taxes foncières 9 261.00€ et le montant de l'effet du coefficient correcteur national 16 899.00 €, soit un total prévisionnel 2024 au titre de la fiscalité directe locale de 336 419.00 €.

EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE et CHARGES DE PERSONNEL

La commune de POULAINES emploie actuellement **6 agents titulaires de la fonction publique territoriale, dont 5 à plein temps et 1 à temps non-complet (pour l'école)**, soit :

- 1 agent administratif (Rédacteur Principal Territorial de 1^{ère} classe) – secrétaire de mairie
- 1 agent administratif (Adjoint Administratif Territorial principal de 1^{ère} classe – secrétariat/accueil/agence postale communale
- 1 agent technique (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles principal 1^{ère} classe) – services de l'école/cantine scolaire
- 1 agent de maîtrise – services techniques
- 2 agents techniques (Adjoint Technique Territorial principal 1^{ère} classe) – services techniques

N.B. : La commune de POULAINES a employé un agent technique supplémentaire (Adjoint Technique Territorial) aux services techniques jusqu'au 20 septembre 2018. Suite à son départ en retraite pour invalidité, la commune de POULAINES n'a pas recruté d'agent au titre de son remplacement.

La commune de Poulaines emploie également **un agent aide emplois administratifs pour l'agence postale communale** (en contrat avec l'association Intermédiaire Bazelle Service de CHABRIS), depuis le 5 juillet 2021 trois matinées par semaine.

La commune de Poulaines emploie également **deux agents d'entretien et de nettoyage des locaux** (en contrats avec l'association Intermédiaire Bazelle Service de CHABRIS), depuis plusieurs années.



Mairie de POULAINES (36210)

La commune a aussi signé une convention avec l'**Etablissement et Services d'Aide par le Travail de Valencay**, depuis de nombreuses années, ayant pour objet la réalisation d'une prestation d'entretien d'espaces verts communaux à la journée (soit 25 journées environ par an), en complément des activités des agents techniques de la commune et selon les besoins.

Par ailleurs, la commune de POULAINES fait appel alternativement, depuis plusieurs années, à **deux entreprises adaptées** qui contribuent à l'emploi de personnes en situation de handicap. En effet, la commune rédige au moins une commande annuelle de produits fabriqués par ces deux entreprises.

Le montant des charges de personnel de l'année 2023 était de 295 531.14 €. Le montant estimatif des charges de personnel au titre de l'année 2024 est d'un montant de 302 397.00 €.

Poulaines, le 27 mars 2024

Le Maire,

Yves CRON

